CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E117055** **VALABLE JUSQU'AU** **07/10/2025**

ÉDITÉ LE **08/10/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974
Forme juridique : SAS
Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : **301 340 584** **07173**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
XL INSURANCE FR00016500LI

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 62155128

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : **ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)**
Sigle : CGST SAVE
7 RUE DU CHAT NOIR
62230 OUTREAU

Téléphone : 03 21 31 69 99 **Fax :**
Portable :

Site Internet : engie-homeservices.fr
E-mail : ehs-administratif-nordest@engie.com

Responsabilité légale :
DERAM CHRISTOPHE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / PONS BENOIT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 32 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	11/10/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/10/2023
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/08/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	11/10/2023
o Poêle ou insert bois	11/10/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	11/10/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/10/2023

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.